



Association pour la restauration et la gestion
des poissons migrateurs du bassin de la Loire

CAHIER DES CHARGES POUR LA FOURNITURE DE SEQUENCES VIDEOS DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE SENSIBILISATION A LA CONNAISSANCE DES ESPECES AMPHIHALINES DU BASSIN LOIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION LOIRE GRANDS MIGRATEURS

L'association LOire GRAnds MIgrateurs (LOGRAMI) est une association agréée pour la protection de l'environnement. Elle a été créée en 1989 pour mettre en oeuvre des opérations en faveur des poissons grands migrateurs du bassin de la Loire (anguille, saumon, aloses, lamproies et truite de mer). L'objectif de l'association est **la restauration des populations de poissons migrateurs du bassin de la Loire et de leurs milieux**. Pour atteindre cet objectif, LOGRAMI mène à bien 3 missions principales :

La collecte et l'analyse des données

Connaître les espèces et leurs habitats est essentiel pour les protéger et les restaurer. LOGRAMI développe donc la connaissance sur les poissons grands migrateurs en conduisant différentes études : **la connaissance des populations** de poissons grands migrateurs (dynamique des populations), **le suivi des migrations** (stations de comptage et radiopistage) et **l'évaluation des habitats** des poissons migrateurs.

L'information et la sensibilisation

Les poissons migrateurs font partie du patrimoine naturel mais ces espèces sont encore mal connues du grand public et parfois des usagers réguliers des cours d'eau. Pour y remédier, LOGRAMI s'investit dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques à destination des scolaires et des familles : Kit pédagogique, Bande-dessinée, Exposition Itinérante, Panneaux pour les bords de rivière.

La mutualisation de données et l'aide à la gestion

Afin de centraliser les données issues des études menées par tous les acteurs du bassin, dont les siennes, LOGRAMI a développé dès 2001 les outils adaptés à la gestion des espèces : les **tableaux de bord**.

OBJET DE LA PRESTATION

Le présent cahier des charges détaille les prestations souhaitées concernant la fourniture de séquences de film en 4K.

Les prestations (N = 7) attendues sont la fourniture de plusieurs séquences de film déclinées par stade de développement des poissons migrateurs en format 4 K, libres de droit et pouvant être mises à disposition des acteurs de l'eau par LOGRAMI :

1. des séquences subaquatiques de construction de nids de lamproies marines (mai à juin)
2. des films de reproduction d'aloses (aériennes et/ou subaquatiques) (avril à début juin)
3. plusieurs séquences subaquatiques de reproduction de saumon (novembre)
4. des séquences de nage d'anguille en cours d'eau (mars à septembre)

Par ailleurs, des devis complémentaires sont demandés pour :

5. des courtes séquences de migrations dans les stations de comptage pour toutes les espèces (avril à juin)
6. des séquences subaquatiques d'enfouissement d'ammocètes dans le substrat lors du relâcher des individus suite aux échantillonnages par pêches électriques (septembre)
7. des séquences subaquatiques de nage de tacons (septembre)

ACCOMPAGNEMENT DE LOGRAMI

Afin d'optimiser les périodes de prise de vue, les équipes de l'association Loire Grands Migrateurs accompagneront le prestataire sur le choix de la période de tournage, des sites de prise de vue et de l'espèce cible.

MODALITES DE REMISES DES OFFRES

Les propositions devront être adressées impérativement par courriel à LOGRAMI le 8 avril 2021 à 16h00 dernier délai, à l'interlocuteur suivant :

Angéline SENEAL : angeline.senecal@logrami.fr

CONTENU DES OFFRES

Les candidats devront faire parvenir avant la date fixée ci-dessus une proposition financière avec **un devis pour chaque prestation**, comprenant :

- 🌀 le nombre de jours de tournage,
- 🌀 les déplacements,
- 🌀 les éléments techniques proposés, nombre de séquences, durées minimales,
- 🌀 les délais de livraison,
- 🌀 tout document que le candidat jugera utile à l'analyse de son offre pourra être joint à cet envoi.

ASSOCIATION LOGRAMI

8, rue de la Ronde

03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

📞 09 54 03 62 14 @ logrami@logrami.fr

Pour chaque prestation, le montant sera présenté en HT, avec l'indication de la TVA et de son taux, ainsi que du montant total en TTC.

CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront jugées en fonction des critères suivants :

- 🔄 Adéquation de la demande avec les critères du cahier des charges (50%)
- 🔄 Proposition innovante complémentaire (10%)
- 🔄 Coût de la prestation (40 %)

Il pourra être demandé aux candidats de préciser le contenu de leur offre sur un ou plusieurs point(s). Les demandes de précisions se feront par écrit (courrier ou courrier électronique). Les candidats pourront également demander des précisions sur le présent cahier des charges selon la même procédure écrite. L'ensemble des candidats sera informé de ces questions et des réponses apportées par LOGRAMI.

CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Conditions de paiement

Le paiement se fera à la fin de la prestation et sur présentation d'une facture. Un acompte pourra être sollicité à hauteur de 30%.